

MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE
Puy-de-Dôme

SÉANCE DU 27 FEVRIER 2015

Le 27 février 2015, le Conseil municipal de la commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Maurice HEINRICH, Maire.

Membres du Conseil Municipal : Jean-Maurice HEINRICH, Pierre BOS, Eric GATINEAU, Martine BONNEFOY, Bernard VELLETT, Sandrine BERBEZY, Odile COCHETEL, Sylvie COURTOIS, Catherine DEAT-BLEUZE, Chantal FOURNIER, Pierre HEBRARD, Michel MATTE, Catherine MICHOUX, Bernard PESEZ, Jean-Yves TOURATIER

Absents excusés : Catherine DEAT-BLEUZE, Jean-Yves TOURATIER

Procurations : Catherine DEAT-BLEUZE donne procuration Michel MATTE

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de la convocation :

20 février 2015

Secrétaire de séance :

Sylvie COURTOIS

BUDGET EAU : COMPTE ADMINISTRATIF 2014

EAU	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		80 758.90		49 919.11		130 678.01
Opérations de l'exercice	57 139.90	66 637.61	339 933.75	109 251.26	397 073.65	175 888.87
TOTAUX	57 139.90	147 396.51	339 933.75	159 170.37	397 073.65	306 566.88
Résultats de l'exercice	0.00	9 497.71	230 682.49	0.00	221 184.78	0.00
Résultats de clôture		90 256.61	180 763.38		90 506.77	

Voté à l'unanimité.

BUDGET ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2014

ASSAINISSEMENT	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		25 521.86	0.00	14 738.25		40 260.11
Opérations de l'exercice	61 877.96	78 695.26	229 486.27	142 849.60	291 364.23	221 544.86
TOTAUX	61 877.96	104 217.12	229 486.27	157 587.85	291 364.23	261 804.97
Résultats de l'exercice	0.00	16 817.30	86 636.67	0.00	69 819.37	0.00
Résultats de clôture		42 339.16	71 898.42		29 559.26	

Voté à l'unanimité.

BUDGET REGIE DE TRANSPORT : COMPTE ADMINISTRATIF 2014

REGIE DE TRANSPORT	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		11 304.79	0.00	3 131.10		14 435.89
Opérations de l'exercice	65 949.24	74 031.50	9 816.36	12 661.54	75 765.60	86 693.04
TOTAUX	65 949.24	85 336.29	9 816.36	15 792.64	75 765.60	101 128.93
Résultats de l'exercice	0.00	8 082.26	0.00	2 845.18	0.00	10 927.44
Résultats de clôture		19 387.05		5 976.28		25 363.33

Voté à l'unanimité.

BUDGET COMMUNE : COMPTE ADMINISTRATIF 2014

COMMUNE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		300 151.23		109 306.51		409 457.74
Opérations de l'exercice	513 843.61	584 220.10	732 532.43	345 142.79	1 246 376.04	929 362.89
TOTAUX	513 843.61	884 371.33	732 532.43	454 449.30	1 246 376.04	1 338 820.63
Résultats de l'exercice	0.00	70 376.49	387 389.64	0.00	317 013.15	0.00
Résultats de clôture		370 527.72	278 083.13			92 444.59

Voté à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2014

Le conseil municipal, après délibération, autorise Monsieur Le Maire à signer les comptes de gestion 2014 établi par le Trésorier

Voté à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats comme suit :

- + Service de l'Eau : affectation complémentaire : 90 256.61 €
- + Service de l'Assainissement : report à l'exercice 2015 : 42 339.16 €
- + Service de la Régie de Transport : report à l'exercice 2015 : 19 387.05 €
- + Budget Commune : affectation complémentaire : 130 418.13 € et report à l'exercice 2015 : 240 109.59 €

Voté à l'unanimité.

TAUX D'IMPOSITION 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de maintenir les **taux d'imposition** de l'année 2014.

Voté à l'unanimité.

COOPERATIVES SCOLAIRES : SUBVENTION ANNEE 2015/2016

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer pour l'année scolaire 2015/2016 une subvention aux coopératives scolaires de Chanat et de l'Etang égale à un montant de 12.50 € par élève scolarisé.

- + La **Coopérative de Chanat** recevra **487.5 €**
- + La **Coopérative de l'Etang** recevra **475 €**

Voté à l'unanimité.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE DURTOL-CHANAT-NOHANENT-SAYAT : DEMANDE DE SUBVENTION 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'allouer une **subvention de 200 €**.

Voté à l'unanimité.

ECOLE DE L'ETANG : ACQUISITION D'UN COPIEUR

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'acquérir un copieur auprès de la société UGAP, pour un coût total de 1 309.63 € HT et d'en confier sa maintenance.

Voté à l'unanimité.

VSV : SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ARCHIVAGE - MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES POUR LA REALISATION D'UNE MISSION D'ARCHIVAGE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'archivage avec la communauté de communes.

Voté à l'unanimité.

SIEG : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES – GROUPEMENT D'ACHAT ELECTRICITE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'autoriser l'adhésion de la commune de Chanat-la-Mouteyre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité dans le cadre de la fin des Tarifs Réglementés de Vente des contrats supérieurs à 36 kVa dits « jaunes » et « verts ». Le coordonnateur du groupement sera le Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz du Puy-de-Dôme.

Voté à l'unanimité.

EPF-SMAF : ADHESION NOUVEAUX ADHERENTS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord à l'adhésion du syndicat intercommunal « Assainissement des Bords de Sioule », de la communauté de communes Entre Allier et Bois Noirs et la commune de Saint Pierre La Bourlhonne.

Voté à l'unanimité.

COMITE CYCLISTE REGIONAL D'AUVERGNE : LA DURTORCCHA - DEMANDE DE SUBVENTION 2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer une **subvention** d'un montant de **450 €** pour l'année 2015.

Voté à l'unanimité.